



Rédaction & Édition
Mairie de Pencran
mairie@pencran.fr



PERMANENCES DES ELUS EN MAIRIE

Jean CRENN, Maire, reçoit le lundi de 9h à 16h et sur RDV du mardi au vendredi.

Les adjoints reçoivent sur RDV :

Stéphane HERVOIR : urbanisme, aménagement du territoire et environnement.

Jean-Claude LARVOR : bâtiments, réseaux, travaux.

Guyllaine SENE : enfance, jeunesse.

Annick JAFFRES : information, relations avec les associations, CCAS.

Jacques LE FUR : voirie, eau potable.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi :

8h30 – 12h et 13h30 – 17h30

Le vendredi :

8h30 – 12h et 13h30 – 16h30

Le samedi : 9h – 12h

NUMÉROS UTILES

Mairie : 02 98 85 04 42

Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

Accueil de loisirs et garderie : 09 60 54 23 03

Urgence Assainissement :

02 77 62 40 09 (SAUR)

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en mai 1998 doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois.

Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Dates à retenir :

• 25/04 : soirée jeux de société à l'arc en ciel à 19h.

• 26/04 : Pencran Animation Festivités - présentation du char à 11h au bourg.

• 27/04 : Pencran Animation Festivités - Parade du Carnaval de la Lune Etoilée à Landerneau à 14h15.

• 29/04 : Amis de la Colline - interclubs, salle polyvalente.

• 29/05 : USP - 4^e rassemblement U6-U9, stade de foot.

Le mot du Maire

Chers amis, Mesdames, Messieurs,

Le 23 mars, vous avez élu dans son intégralité la liste des 19 conseillers municipaux que je vous proposais :

- 8 conseillers ont déjà l'expérience d'un mandat ou plus,

- 11 conseillers, dont c'est la 1^{ère} élection, s'engagent à mettre leurs compétences, leur créativité, leur disponibilité, au service de Pencran et de tous ses habitants.

Au nombre d'adjoints qui reste fixé à 5, j'ai souhaité la création de 3 postes de conseillers délégués afin de soulager les 4 adjoints toujours en activité professionnelle.

Cette nouvelle répartition des tâches n'a aucune répercussion sur le coût de fonctionnement, ceci se faisant à enveloppe constante.

Je souhaite que, dans cette nouvelle mandature, les adjoints et les conseillers délégués soient en responsabilité de leurs délégations, le maire ne pouvant être omniprésent et décider de tout.

Les élus, répartis sur tout le territoire communal, sont à votre écoute. Ils feront remonter les informations du terrain, vos informations. Ils pourront également vous informer des sujets, des décisions prises par le conseil municipal.

Les projets ne manquent pas, la liste figurait dans notre programme, et le conseil municipal va établir les priorités afin de lancer les travaux.

Nous pouvons pour cela nous appuyer sur le professionnalisme et la compétence de l'ensemble du personnel communal.

Jean CRENN

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

Naissances : Louise, Victoire LAVENU, 7 Bot Caërel, née le 29 mars.

Nila BESCOND, 14 rue des Cerisiers, née le 6 avril.

Robin PÉRON, 15 rue des Farfadets, né le 10 avril.

Camille GOAS TURBELIER, 1 route de Kerhamon, née le 14 avril.

URBANISME

Permis de construire modificatif accordé :

M. et Mme NOEL, 2 bis impasse des Ormes, modification des surfaces.

Non-oppositions à des déclarations préalables de travaux :

M. PELICAN René, 7 rue Anatole Le Braz, édification d'une clôture.

M. RANNOU Sébastien, 1 rue Per Jakes Hélias, transformation du carport en garage.

M. PLOUZANE Jean-Yves, 3 rue des Chênes, édification d'une clôture mitoyenne.

M. TANGUY Jean-Luc, 29 Keranna, remplacement volets et peinture porte d'entrée.

M. LE MOIGNE Charles-Yves, 7 et 9 Rosquelen, édification d'une clôture.

M. KERMARREC Jean-Yves, 16 route de Kermaria, bardage pignon et façade.

M. TOULLEC Christian, 20 rue des Noisetiers, ravalement du cellier.

LA MAIRIE COMMUNIQUE



Lutte contre le bruit Bricolage / jardinage HORAIRES AUTORISÉS

En semaine : 8h30 - 19h30

Le samedi : 9h - 19h

Dimanche et jours fériés : 10h - 12h

Inscriptions à l'école - rentrée 2014

Les inscriptions pour l'année scolaire 2014-2015 sont ouvertes en mairie.

Les parents doivent se munir de leur livret de famille.

Résultats des élections municipales du 23 mars 2014

	Bureau 1		Bureau 2		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Inscrits	754		607		1361	
Abstentions	291	38,59 %	266	43,82 %	557	40,93 %
Votants	463	61,41 %	341	56,18 %	804	59,07 %
Blanc/Nuls	152	32,83 %	107	31,38 %	259	32,21 %
Exprimés	311	67,17 %	234	68,62 %	545	67,79 %

Votant le plus jeune : Pauline LEFRAY, née le 15/03/1996, soit 18 ans et 8 jours le jour du vote.

Votant le plus âgé : Cécile ORLACH, née le 18/08/1918, soit 95 ans^{1/2} le jour du vote.



JARDIN D'ENFANTS

Inscriptions pour la rentrée 2014 - 2015

IMPORTANT

Les parents qui envisagent de choisir le Jardin d'Enfants comme structure d'accueil pour leur enfant à la rentrée prochaine, sont invités à les inscrire dès à présent auprès de la directrice, Claire JUTTEAU.

Cette structure dispose de 16 places et propose une passerelle, conventionnée Education Nationale, avec l'école maternelle.

Les dossiers des enfants Pencranais déposés avant le 15 mai 2014 seront traités prioritairement.

Après cette date, toute inscription sera étudiée au cas par cas, sans distinction sur la commune d'origine.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Claire JUTTEAU, directrice, au 02 29 05 73 63.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance du 29 mars 2014

Présents : J. CRENN, E. MASCLEF, S. HERVOIR, G. SENE, J-C. LARVOR, A. JAFFRES, J. LE FUR, N. LAUMONIER, J-P. LE BOURDON, S. DANGELSER, M. PRONOST, C. HOURCQ, O. LE RET, C. VERET, Y. PINVIDIC, S. L'HOSTIS, P. BOULLE, S. SCHMITT, P. DENIEL.

Secrétaire de séance : S. DANGELSER.

Installation des conseillers municipaux

M. Jean CRENN a déclaré les 19 membres du conseil municipal élus le 23 mars 2014, et présents, installés dans leurs fonctions.

Election du maire

Jean CRENN se déclare seul candidat au poste de maire et est élu Maire à l'unanimité des voix (vote à bulletins secrets).

Allocution de Jean CRENN :

Mes Chers Collègues, Mesdames, Messieurs,

Je veux avant toute chose remercier le public de sa présence pour ce premier conseil municipal de la nouvelle mandature qui s'ouvre aujourd'hui. On dit parfois un peu vite que les Français ne s'intéressent pas à la vie publique.

En votant lors du scrutin de dimanche dernier, et par votre présence ce matin, vous nous avez témoigné de la meilleure façon qui soit, tout l'intérêt que vous portez à la vie communale et je tenais à le souligner.

Je voudrais remercier d'abord, et à nouveau, les Pencranais pour la confiance qu'ils nous ont accordée.

Je remercie aussi les « anciens » élus qui m'ont fait l'honneur de me suivre à nouveau. Enfin, qu'il me soit permis de remercier les nouveaux élus, qui ont accepté la proposition que je leur ai faite, avec beaucoup de spontanéité et d'enthousiasme réconfortants. Je sais que leur implication sera à la hauteur de la tâche qui est la nôtre.

C'est avec une profonde émotion, et un mélange de fierté et d'humilité, que je reçois le mandat que vous venez de me confier.

Je serai, soyez-en convaincus, le maire de tous les Pencranais. Je n'aurai de cesse d'être digne de cette responsabilité importante. Je souhaite poursuivre le travail commencé depuis six ans. Ce travail, nous le ferons ensemble durant les six prochaines années, pour œuvrer à notre objectif de campagne : « Pencran pour tous ».

Election des adjoints

Sous la présidence de M. Jean CRENN, élu maire, le conseil municipal a ensuite procédé à l'élection des adjoints, selon les mêmes modalités que le maire.

La commune peut disposer de 5 adjoints au maire au maximum. Une seule liste de candidats aux fonctions d'adjoints est déposée auprès du maire.

Cette liste a obtenu l'unanimité des voix.

Proclamation de l'élection des adjoints

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par M. Stéphane HERVOIR, à savoir :

1^{er} adjoint : Stéphane HERVOIR

2^e adjoint : Jean-Claude LARVOR

3^e adjointe : Guylaine SENE

4^e adjointe : Annick JAFFRES

5^e adjoint : Jacques LE FUR

Monsieur le Maire s'adresse aux conseillers sortants :

Je voudrais, maintenant que le conseil municipal sorti des urnes dimanche dernier est installé, m'adresser à tous les conseillers qui mettent un terme à leur fonction d'élu. Dans la salle, j'aperçois Roseline EMILY et Jeannine MARTIN. Je vous remercie toutes les deux pour votre implication durant vos 19 et 25 années d'élu(e)s au service de Pencran.

L'Arc en Ciel aura été le projet phare du mandat, tous les élus s'y sont impliqués. Ce bâtiment regroupant la petite enfance, la jeunesse, les aînés, a répondu et répond quotidiennement aux souhaits des Pencranais. Il est utilisé 6 jours sur 7 de 7h à 19h. Vous pouvez en être fiers. Je n'énumérerai pas la liste des autres réalisations mais ce que je peux confirmer, c'est qu'elle est conséquente.

Mais que la nouvelle équipe se rassure, il reste encore et toujours beaucoup de choses à faire.

Une nouvelle fois, merci à toutes et tous.

Compte-rendu complet consultable en mairie ou sur www.pencran.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance du 5 avril 2014

Présents : J. CRENN, E. MASCLEF, S. HERVOIR, G. SENE, J.-C. LARVOR, A. JAFFRES, J. LE FUR, N. LAUMONIER, J.-P. LE BOURDON, S. DANGELSER, M. PRONOST, C. HOURCQ, O. LE RET, C. VERET, S. L'HOSTIS, P. BOULLE, P. DENIEL.

Absents : Y. PINVIDIC (excusé, a donné pouvoir à J. CRENN), S. SCHMITT (excusée, a donné pouvoir à N. LAUMONIER).

Conseillers délégués

Afin d'aider certains adjoints, M. le Maire propose au conseil municipal 3 conseillers délégués : Evelyne MASCLEF, Yvon PINVIDIC et Jean-Pierre LE BOURDON et de leur verser une indemnité de fonction.

Commissions municipales

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote les commissions municipales suivantes, le maire étant le président de toutes ces commissions :

• Aménagement du territoire – Urbanisme – Environnement : Stéphane HERVOIR, Philippe BOULLE, Nicole LAUMONIER, Olivier LE RET, Evelyne MASCLEF, Yvon PINVIDIC et Michel PRONOST.

• Bâtiments – Réseaux – Travaux :

Jean-Claude LARVOR, Patrice DENIEL, Céline HOURCQ, Nicole LAUMONIER, Sandra L'HOSTIS, Jean-Pierre LE BOURDON et Michel PRONOST.

• Enfance-Jeunesse :

Guylaine SENE, Philippe BOULLE, Séverine DANGELSER, Sandra L'HOSTIS, Evelyne MASCLEF et Solange SCHMITT.

• Informations - Relations associations - Fêtes et cérémonies :

Annick JAFFRES, Céline HOURCQ, Jean-Pierre LE BOURDON, Sandra L'HOSTIS, Evelyne MASCLEF, Solange SCHMITT et Christelle VERET.

• Voirie – Eau potable :

Jacques LE FUR, Philippe BOULLE, Jean-Pierre LE BOURDON, Sandra L'HOSTIS, Olivier LE RET, Yvon PINVIDIC et Michel PRONOST.

• Finances :

Jean CRENN, Stéphane HERVOIR, Jean-Claude LARVOR, Guylaine SENE, Annick JAFFRES, Jacques LE FUR, Philippe BOULLE, Jean-Pierre LE BOURDON, Olivier LE RET et Solange SCHMITT.

Commission d'Appel d'Offres :

Jean CRENN, président.

Titulaires : Jean-Claude LARVOR, Jacques LE FUR, Michel PRONOST.

Suppléants : Stéphane HERVOIR, Guylaine SENE, Patrice DENIEL.

Centre Communal d'Action Sociale :

Sur proposition du maire, le conseil municipal décide de fixer le nombre de membres du C.C.A.S. de Pencran à huit membres élus par le conseil municipal et huit membres extérieurs.

Le CCAS sera présidé par le maire et les membres élus par le conseil sont : Annick JAFFRES, Stéphane HERVOIR, Philippe BOULLE, Séverine DANGELSER, Nicole LAUMONIER, Evelyne MASCLEF, Solange SCHMITT, Christelle VERET. Unanimité.

Représentants dans les organismes intercommunaux

• Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère (SDEF) :

Titulaires : Jean-Claude LARVOR et Michel PRONOST

Suppléants : Jacques LE FUR et Olivier LE RET

• Syndicat Intercommunal Mixte d'Informatique du Finistère

(SIMIF) :

Titulaire : Jean-Pierre LE BOURDON

Suppléant : Olivier LE RET

• Syndicat de Bassin de l'Elorn :

Titulaire : Yvon PINVIDIC

Suppléant : Stéphane HERVOIR

• Groupeement Syndical Forestier :

Titulaire : Yvon PINVIDIC

Suppléant : Stéphane HERVOIR

• Conseil d'Ecole : Guylaine SENE et Philippe BOULLE

• Office de tourisme :

Titulaire : Sandra L'HOSTIS

Suppléant : Stéphane HERVOIR

• Correspondant Défense : Philippe BOULLE

• Correspondant Sécurité routière : Stéphane HERVOIR

• Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) : Annick JAFFRES et Evelyne MASCLEF.

Délégations d'attributions au Maire

Le conseil municipal, en vertu de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales, délègue au maire ses compétences pour notamment :

- Intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions menées contre elle ; cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions ;

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et que les montants n'excèdent pas 5000 € HT ;

- Procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget (dans la limite d'un montant annuel de 300 000 €) et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts ;

- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

- Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 100 000 € par année civile ;

- Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux (dans la limite de 10 000 €). Unanimité.

Indemnités de fonction du maire et des adjoints au maire

En fonction de l'enveloppe globale autorisée, les indemnités des élus seront fixées en fonction de pourcentages sur la rémunération liée à l'indice brut 1015 de la fonction publique :

- Maire : 43% de l'indice 1015 avec effet au 29 mars 2014.

- 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e adjoints : 14,70 % de l'indice 1015 avec effet au 1^{er} avril 2014 (et effet au 29 mars 2014 pour l'adjoint reconduit).

- 5^e adjoint : 9,90% de l'indice 1015, avec effet au 1^{er} avril 2014.

Unanimité.

Indemnités de fonction de conseiller municipal titulaire de délégation

Il est proposé au conseil municipal d'allouer, avec effet au 1^{er} avril 2014, une indemnité de fonction représentant 5,40 % de l'indice 1015 pour 2 conseillers municipaux délégués et 2,90 % de l'indice 1015 pour le 3^e conseiller municipal délégué. Unanimité.

Jean CRENN informe le conseil municipal de la réception d'un courrier de M. le Sous-Préfet de Brest acceptant la démission de Lucien VIGOUROUX de ses fonctions d'adjoint et de conseiller municipal en date du 13 mars 2014.

Compte-rendu complet consultable en mairie ou sur www.pencran.fr

LE CONSEIL

Maire : Jean CRENN



Conseiller communautaire

Attributions :

- Gestion du personnel communal
- Président de la commission finances
- Président de la commission d'appel d'offres
- Président du CCAS
- Relations avec les entreprises et les artisans

1^{er} adjoint : Stéphane HERVOIR



Délégations :

Urbanisme, aménagement du territoire et environnement

Commissions :

- Finances
- CCAS

Représentations :

Correspondant sécurité routière

2^e adjoint : Jean-Claude LARVOR



Délégations :

Bâtiments, réseaux, travaux

Commissions :

- Finances
- Commission d'appel d'offres

Représentations :

Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère (SDEF)

3^e adjoint : Guylaine SÉNÉ



Délégations :

Enfance et jeunesse

Commissions :

Finances

Représentations :

Conseil d'école

4^e adjoint : Annick JAFFRES



Délégations :

-Information, relations avec les associations, fêtes et cérémonies

-CCAS

Commissions :

Finances, CCAS

Représentations :

Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

5^e adjoint : Jacques LE FUR



Délégations :

Voirie et eau potable

Commissions :

- Finances
- Commission d'appel d'offres

Jean-Pierre LE BOURDON

délégué aux nouvelles technologies



Commissions :

- Aménagement du territoire, urbanisme et environnement
- Bâtiments, réseaux, travaux
- Informations, relations associations, fêtes et cérémonies
- Voirie et eau potable
- Finances

Représentations :

Syndicat Intercommunal Mixte d'Informatique du Finistère (SIMIF)

Evelyne MASCLEF

déléguée aux relations intercommunales



Conseillère communautaire

Commissions :

- Aménagement du territoire, urbanisme et environnement
- Informations, relations associations, fêtes et cérémonies
- Enfance, jeunesse
- CCAS

Représentations :

Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

Yvon PINVIDIC

délégué aux espaces verts, terrains de football, zones protégées de captage d'eau potable



Commissions :

- Aménagement du territoire, urbanisme et environnement
- Voirie et eau potable

Représentations :

- Syndicat de Bassin de l'Elorn
- Groupement syndicat forestier

MUNICIPAL

Philippe BOULLÉ



Commissions :
-Aménagement du territoire,
urbanisme et environnement
-Enfance, jeunesse
-Voirie et eau potable
-Finances
-CCAS
Représentations :
-Conseil d'école
-Correspondant Défense

Séverine DANGELSER



Commissions :
-Enfance, jeunesse
-CCAS

Patrice DENIEL



Commissions :
Bâtiments, réseaux, travaux

Céline HOURCQ



Commissions :
-Bâtiments, réseaux, travaux
-Informations, relations asso-
ciations, fêtes et cérémonies

Sandra L'HOSTIS



Commissions :
-Bâtiments, réseaux, travaux
-Enfance, jeunesse
-Informations, relations asso-
ciations, fêtes et cérémonies
-Voirie et eau potable
Représentations :
Office de tourisme

Nicole LAUMONIER



Commissions :
-Aménagement du territoire,
urbanisme et environnement
-CCAS

Olivier LE RET



Commissions :
-Aménagement du territoire,
urbanisme et environnement
-Voirie et eau potable
-Finances

Michel PRONOST



Commissions :
-Aménagement du terri-
toire, urbanisme et environ-
nement
-Bâtiments, réseaux, travaux
-Voirie et eau potable
-Commission d'appel
d'offres
Représentations :
Syndicat Départemental
d'Énergie et d'Équipement

Solange SCHMITT



Commissions :
-Enfance, jeunesse
-Informations, relations
associations, fêtes et céré-
monies
-Finances
-CCAS

Christelle VERET



Commissions :
-Informations, relations
associations, fêtes et céré-
monies
-CCAS

VIE MUNICIPALE

Services techniques Arrivée d'Anthony LE CAM en appui saisonnier

Le 31 mars dernier, Anthony LE CAM, 23 ans, a rejoint l'équipe des services techniques pour un CDD de 6 mois. Il sera chargé des espaces verts, sous la responsabilité de Jean-Pierre BERGOT.

Originaire de la région de Carhaix, il détient un brevet professionnel « Aménagement paysager » obtenu au CFA de Kerliver à Hanvec. Il a travaillé auparavant en tant que jardinier dans quelques entreprises privées ainsi qu'à la ville de Plélo près de Guingamp. Nous lui souhaitons la bienvenue !



Portes ouvertes de l'arc en ciel et de l'école du 12 avril 2014

Le samedi 12 avril dans la matinée, des portes ouvertes axées sur le secteur de l'Enfance et la Jeunesse ont été organisées par la municipalité.

Elles ont permis aux visiteurs de découvrir les locaux de l'école et de l'arc en ciel, et de rencontrer les personnes en charge des différentes structures d'accueil de la commune, ou en lien avec elles : le Jardin d'Enfants à destination des 2-4 ans, l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) pour les 4-11 ans, le Foyer des Jeunes pour les 12-17 ans, le RPAM et la Compagnie des Doudous pour les assistantes maternelles, ainsi que l'APE (Association de Parents d'élèves) pour l'école. A cette occasion, de nombreuses questions ont été posées sur le fonctionnement de ces structures, les horaires, les modalités d'inscriptions...

Pour les parents qui n'auraient pas pu profiter de ces portes ouvertes, il est naturellement possible de contacter chacune de ces structures. Coordonnées disponibles en mairie au 02 98 85 04 42.



ALSH

L'Accueil de Loisirs a fêté ses 5 ans le 1^{er} Avril !!!



A cette occasion, une exposition de photos a été mise en place dans les locaux de l'Accueil de Loisirs. Les parents et les enfants ont pu suivre le parcours chronologique des photos en se remémorant 5 ans d'activités et en redécouvrant l'évolution des enfants.

Le train des 5 ans est aussi entré en gare de l'arc en ciel, pour retracer l'évolution

du centre. En effet, chaque wagon reprend une année de centre de loisirs, les temps forts, le nombre d'enfants accueillis, les directrices et les thèmes abordés. Vous pouvez vous aussi embarquer pour un flash-back de 5 ans en venant visiter l'exposition en place jusqu'à la fin du mois de mai.

Soirée Jeux de Société

Les équipes d'animation de l'ALSH et de l'Espace Jeunes vous proposent une soirée spéciale « Chasse à l'oeuf ».

Ils ont envahi le centre de loisirs... Arrivez-vous à les attraper ?



Rdv vendredi 25 avril à 19h à

L'arc en ciel

Entrée gratuite et ouverte à tous les amateurs de jeux. Venez avec quelques victuailles à partager autour d'un plateau de jeu.

Contact : Marine - ALSH - 09 60 54 23 03.



Espace Jeunes



Aujourd'hui, je prends mon local jeunes en main !

Samedi 5 avril, les jeunes sont allés à Ikea pour acheter de nouveaux meubles afin de redynamiser le local. « Nous avons besoin de nous sentir plus comme chez nous » explique un jeune.

Après une séance de montage de meubles plus que mémorable, le foyer est enfin prêt pour repartir sur de nouvelles bases. Ceci permettra de relancer l'intérêt pour le lieu et attirer de nouveaux jeunes.

Le foyer, ouvert le vendredi de 20h à 22h, est animé par Tangi Travel et le samedi de 14h à 17h animé par Mélody Saez.

Charlène Keromnes et Laurie Madec.

VIE ASSOCIATIVE

USP

Remise d'écusson à Valentin Cam, nouvel arbitre représentant l'USP



Valentin CAM, jeune Pencranais de 17 ans, a brillamment obtenu son diplôme d'arbitre en début d'année.

Pour féliciter cette initiative, une remise d'écusson officielle par M. NONNENMACHER, membre de la commission des arbitres (CDA), était organisée le dimanche 6 avril en présence du maire et des deux présidents du club, Olivier

CAROFF et Tanguy CORBE.

Valentin rejoint ainsi Franck COUDARD dans le corps arbitral représentant le club hors de nos bases, et permet ainsi à l'US Pencran de se mettre en conformité avec le District.

Souhaitons à Valentin la même réussite que Franck, dont l'application est déjà reconnue.

Les présidents et membres du bureau tiennent une nouvelle fois à les féliciter.

Ecole de foot : toute personne souhaitant encadrer une équipe de jeunes pour la saison 2014 / 2015 est invitée à se manifester auprès de Tanguy CORBE ou de Joël PHILIPPOT.

4^e rassemblement U6-U9

Le 29 mai prochain, se déroulera à Keranna le 4^e rassemblement U6-U9.

Pour cette nouvelle édition, l'équipe d'organisation autour de Lionel BIAN prévoit un record d'inscriptions.

Plus de 70 équipes du Nord-Finistère sont ainsi attendues.

L'ampleur que prend cette manifestation s'explique par la qualité de l'accueil et l'organisation sans faille, reconnues chaque année par l'ensemble des accompagnateurs.

Les personnes souhaitant participer au bon déroulement de cette journée sont invitées à se manifester auprès de Lionel à l'adresse suivante :

lionel.bian@wanadoo.fr



Les Amis de la Colline

Le 29 mars s'est déroulée la finale de dominos à Plouéan. Deux équipes de Pencran représentaient le secteur Bas Elorn parmi les 6 qualifiées. L'équipe Tourbot-Tourbot termine 6^e avec 28 pts sur 88 équipes engagées. L'équipe Déniel-Goascoz n'a pas réussi à rentrer dans les prix.

Le 27 mars a eu lieu l'interclubs à Saint-Thonan. Aux dominos, l'équipe de Pencran Tourbot-Tourbot a gagné 2 parties sur 4 avec 26 pts. A la pétanque, sur les 6 équipes de Pencran, les équipes Corre-Emily et Sparfel-Marchadour ont gagné leurs 4 parties et l'équipe Grall-Kermarec 3 parties.

Le 3 avril à Guipavas : aux dominos, l'équipe Tourbot-Tourbot a gagné 3 parties et s'est classée 2^e avec 29 pts. A la pétanque, 3 équipes de Pencran ont concouru : 2 parties gagnées pour les équipes Corre-Emily et Le Bris-Rozec et 3 parties gagnées pour l'équipe Verbaude-Kermarec.

La sortie de Printemps « Au fil de l'Odet » est programmée le vendredi 16 mai. Départ le matin pour Bénodet, visite guidée à la biscuiterie Le Gorrec, déjeuner à Bénodet. L'après-midi, embarquement à bord des vedettes de l'Odet pour une remontée vers Quimper où nous attendra le car pour le retour. Inscription pour le 27 avril, prix : 52 €.

APE

Repas indien du 5 avril :

Cette année encore, vous avez été nombreux à participer au repas que ce soit sur place ou à emporter. Merci à tous de votre participation ! RDV l'année prochaine autour d'un autre repas.

Kermesse :

Le dimanche 15 juin se déroulera la kermesse de l'école. Nous avons besoin de lots pour les stands, merci de nous contacter si vous pouvez nous aider. Avis aux jardiniers, nous sommes à la recherche de boutures pour le stand de fleurs. Merci de votre aide.

Collecte de journaux :

Vous êtes nombreux à déposer vos journaux que ce soit à la mairie, l'école ou l'arc en ciel. La collecte continue, sans publicité ni magazine.

Toute l'équipe de l'APE vous remercie de votre aide, depuis le début de l'année. Cela a permis aux élèves d'aller au cinéma, de participer à des séances de yoga, et nous permet de fournir la collation du matin pour l'ensemble des élèves.



La Compagnie des Doudous

Les assistantes maternelles de Pencran ont créé leur association "La compagnie des Doudous".

A partir de septembre, elles se réuniront pour organiser des activités d'éveil corporel et musical à l'arc en ciel, animées par un intervenant extérieur tous les 15 jours.

Il reste quelques places disponibles : les assistantes maternelles intéressées peuvent nous rejoindre.

Contactez Véronique CROISEAUX au 02 98 30 33 19 ou Laurence BOULLE au 02 98 85 38 93.

DIVERS

Foyer de vie de Kérivin à Dirinon - Portes ouvertes de l'atelier « serres »

L'atelier floriculture occupationnel et pédagogique des serres de Kérivin à Dirinon sera **ouvert au public les samedis 3 et 17 mai de 10h à 12h et de 14h à 17h**.
Petites productions de plantes annuelles, vivaces et légumes.

PERDU - TROUVE

TROUVÉS : casquette verte suite interclubs, carte de fidélité Intermarché suite élections.

Contactez la mairie.

PETITES ANNONCES

• **A vendre maison neuve** 2012 BBC sous garantie décennale, de 101 m² sur 512 m² de terrain. Bonne exposition. Cuisine aménagée et équipée. 5 chambres dont 1 au rdc, cuisine ouverte sur séjour, possibilité de la passer en maison passive dans le futur. Prox. hôpital et bourg. DPE : A, GES : C. Chaudière gaz condensation. PRIX : 165 000 €. Contact : 02 98 32 17 34.

• **Rolland R&R France recherche ouvriers de conditionnement H/F** en CDD pour son site basé à Plouédern. CV et lettre de motivation à adresser par courrier ou email à : Rolland SAS, service Ressources Humaines, Plouédern CS20809, 29208 LANDERNEAU cedex. Mail : emploi@rolland.fr

• **L'Association EPAL, basée à Brest, recrute des animateurs** prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours de Vacances Adaptées proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap, essentiellement au mois d'août. 500 postes à pourvoir avec et sans BAFA. Conditions : motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés, obligation de suivre une formation gratuite (2 samedis et 1 week-end). Pour plus de renseignements et postuler : www.epal.asso.fr ou adresser un courrier (+CV) : Association Epal, 10 rue Nicéphore Niepce BP40002, 29801 Brest Cedex 09.



Vérification des extincteurs

Groupama propose une matinée « Vérification des extincteurs » **mardi 20 mai de 9h à 12h** au vieux boulodrome de la salle polyvalente. Gratuit et ouvert à tous.

Jean-Luc Jourdan - Service hippomobile



Jean-Luc JOURDAN vient de créer une nouvelle entreprise sur Pencran. En effet, il a fait de sa passion un métier en proposant tout un panel de prestations en rapport avec le cheval.

Cela peut aller du **débroussaillage** avec un broyeur tiré par l'animal, à l'**entretien forestier** et le **débardage**, en passant par le **maraîchage** et bien d'autres domaines.

Il propose un travail avec le cheval mais aussi un travail plus manuel avec une tronçonneuse ou une débroussailleuse. Toute proposition est à étudier au cas par cas pour répondre au mieux au client.

Contact : ☎ 06 71 01 37 62 ou par mail : jeanluc.jourdan@sfr.fr

Formations BAFA

Familles Rurales de Bretagne organise plusieurs formations BAFA durant les semaines à venir. **Vacances scolaires de printemps** : 26/04 au 3/05/2014 : formation générale BAFA à St-Brieuc en 1/2 pension, du 3 au 10/05/2014 : formation générale BAFA à Montauban de Bretagne, du 3 au 10/05/2014 : approfondissement / qualification surveillant de baignade, du 5 au 10/05/2014 : approfondissement activités manuelles ou animations extraordinaires. Inscription : www.ma-formation-bafa.fr. Contact : 02 97 69 13 86.

PORTES OUVERTES

• **Le Lycée Saint Joseph - Groupe Scolaire « Les 2 Rives »** de LANDERNEAU vous invite le samedi 24 mai 2014 de 9h à 13h à participer à la matinée « portes ouvertes » pour découvrir les formations proposées dans l'établissement : 3^e préparatoire aux formations professionnelles, 6 spécialités de Baccalauréat Professionnel et BTS. Contact : Lycée St Joseph, Route de Pencran à LANDERNEAU. ☎ : 02 98 85 02 58. Site : www.lyceestjoseph.fr.

• **La Maison Familiale de St Renan** (4 rte du Mengleuz) organise les mercredis 14, 21 et 28 mai 2014, de 14 à 19 h, des « portes ouvertes » afin de présenter ses différentes filières de formation par alternance : 50 % du temps en entreprise et 50 % du temps à la Maison Familiale : 4^e et 3^e d'orientation avec des stages multi-professionnels, Bac Pro « Services aux personnes et aux territoires » 3 ans (post classe de 3^e), préparation aux concours paramédicaux et sociaux. Contact : 02 98 84 21 58 ou mfr.st-renan@mfr.asso.fr.

150 ANS
À VOS CÔTÉS



Du 24 mai au 1^{er} juin

Quête nationale de la Croix-Rouge française

Pour continuer sa mission, l'unité locale de Landerneau a besoin de la générosité de tous pour financer ses **actions sociales** (vestiboutique, aide administrative financière, micro-crédit personnel, aide matérielle, interventions en milieu scolaire) et ses **actions d'urgence et de secourisme** (formation, poste de secours).

Les dons de 2013 ont permis : de secourir 336 victimes grâce aux postes de secours sur les régions de Landerneau et Landivisiau, de former 317 personnes aux gestes qui sauvent, d'aider au niveau vestimentaire, matériel et moral 1750 personnes, d'accompagner 35 personnes dans le cadre du micro-crédit, d'offrir une centaine de jouets à des enfants défavorisés, etc.

L'Unité de Landerneau compte plus que jamais sur la Quête nationale 2014 pour continuer à mener à bien ses actions. Sans vous, que ferions-nous ?

Loto à Landerneau le 24 mai

L'école **DIWAN** de Landerneau organise le samedi 24 mai à Saint-Ernel un loto animé par Fred.

Ouverture des portes à 16h, début du loto à 20h. Plus de 63 lots à gagner dont 1 caméscope, 1 VTT, 1 tablette tactile, 1 corbeille de fruits, des chèques cadeaux... Prix : 15 € les 7 cartons. Petite restauration sur place.

Contact : Comité de soutien skol diwan Landerneau au 06 87 53 43 76.



Communiqué de la Préfecture

Lutte contre la prolifération des Choucas des tours Nécessité de pose de grillage sur les cheminées

La prolifération des choucas des tours, espèce protégée, cause d'**importants dégâts aux cultures** et la formation des **nids dans les cheminées** est susceptible d'empêcher une évacuation satisfaisante des fumées et d'entraîner des risques sanitaires ou de **départ d'incendie**.

Une des actions ralentissant le développement de cette espèce est

la généralisation de la **pose de grillages sur les conduits**. Nous invitons les personnes concernées à mettre en place ces grilles à l'issue de l'actuelle période de nidification (septembre). Nous vous rappelons que cette opération pouvant se révéler dangereuse, il est prudent de faire appel aux services de couvreurs ou antennistes.

Afin de mesurer l'efficacité de cette mesure, un registre sera à votre disposition en mairie si vous souhaitez nous faire part de votre action : le succès des opérations de maîtrise de cette espèce d'oiseaux dépend en effet de l'implication de chacun.